

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 1  
DE S.É./AQLPA**



**A La prévision de la demande (B-0012, HQD-2 doc 1 et B-0013, HQD-2 DOc.2)**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 1***

**Références :**

- i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0012, HQD-2, Document 1, page 3.
- ii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3776-2011, Pièce B-0012, HQD-2, Document 1, page 3.

**Demande :**

a) Au dossier R-3776-2011, cité en référence ii, le Distributeur montrait à la fois une prévision du prix du gaz naturel à la frontière de l'Alberta et une prévision du prix du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI). Veuillez expliquer pour quelles raisons ces prévisions n'apparaissent plus dans la pièce équivalente du dossier R-3814-2012 (référence i).

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 5.5 de la Régie, à la pièce HQD-13, document 1.**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 2***

**Référence :** HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0012, HQD-2, Document 13, tableau 1 (page 5), tableau 3 (page 8), tableau 4 (page 10) et tableau A1 (page 19).

**Demande :**

a) Veuillez fournir l'équivalent des quatre tableaux indiqués en référence par secteur de consommation, soit domestique et agricole, général et institutionnel, petit industriel, grande industrie et autres.

**Réponse :**

**Les quatre tableaux suivants présentent les ventes par secteurs de consommation équivalentes à celles montrées aux tableaux 1, 3, 4 et A1 de la pièce B-0013, HQD-2, document 2.**

**TABLEAU R-1.2A)-1  
PRÉVISION DES VENTES POUR LES ANNÉES 2012 ET 2013**

Années civiles (1 <sup>er</sup> janv au 31 déc)	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)
Catégorie de consommateurs	Ventes (GWh)			
	Année de base		Année témoin projetée	Croissance
	2012 publiées	2012 normalisées	2013	2012 - 2013
Résidentiel et agricole	63 349	64 827	65 523	696
Commercial et institutionnel	34 080	34 597	34 701	104
Industriel PME	8 971	9 018	8 763	(255)
Industriel Grandes entreprises	55 975	55 975	58 031	2 056
Autres	5 366	5 445	5 469	24
<b>Total Distributeur</b>	<b>167 741</b>	<b>169 863</b>	<b>172 488</b>	<b>2 625</b>

(1) Ventes publiées de janvier à avril et prévues de mai à décembre.

(2) Ventes publiées normalisées de janvier à avril et prévues de mai à décembre.

**TABLEAU R-1.2A)-2  
ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES VENTES POUR L'ANNÉE 2012**

Années civiles (1 <sup>er</sup> janv au 31 déc)	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1)
Catégorie de consommateurs	Ventes (GWh)			
	Année 2012 (R-3776-2011)	Année 2012 (R-3814-2012) publiées	Année 2012 (R-3814-2012) normalisées	Écart
Résidentiel et agricole	64 606	63 349	64 827	221
Commercial et institutionnel	34 695	34 080	34 597	(97)
Industriel PME	9 503	8 971	9 018	(485)
Industriel Grandes entreprises	57 144	55 975	55 975	(1 169)
Autres	5 427	5 366	5 445	18
<b>Total Distributeur</b>	<b>171 375</b>	<b>167 741</b>	<b>169 863</b>	<b>(1 513)</b>

- (1) Ventes prévues de janvier à décembre.  
(2) Ventes publiées de janvier à avril et prévues de mai à décembre.  
(3) Ventes publiées normalisées de janvier à avril et prévues de mai à décembre.

**TABLEAU R-1.2A)-3  
CROISSANCE DES VENTES PRÉVUES POUR 2012**

Années civiles (1 <sup>er</sup> janv au 31 déc)	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1)	
					Ventes (GWh)
Catégorie de consommateurs	Année historique		Année de base		Croissance
	2011 normalisées	2012 publiées	2012 normalisées	2011 - 2012	
Résidentiel et agricole	63 873	63 349	64 827	954	
Commercial et institutionnel	33 928	34 080	34 597	670	
Industriel PME	9 441	8 971	9 018	(423)	
Industriel Grandes entreprises	58 210	55 975	55 975	(2 235)	
Autres	5 341	5 366	5 445	104	
<b>Total Distributeur</b>	<b>170 793</b>	<b>167 741</b>	<b>169 863</b>	<b>(930)</b>	

(1) Ventes publiées normalisées de janvier à décembre.

(2) Ventes publiées de janvier à avril et prévues de mai à décembre.

(3) Ventes publiées normalisées de janvier à avril et prévues de mai à décembre.

**TABLEAU R-1.2A)-4  
HISTORIQUE DES VENTES POUR LES ANNÉES 2009, 2010 ET 2011**

Années civiles (1 <sup>er</sup> janv au 31 déc)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)						
							Ventes (GWh)					
							2009		2010		2011	
Publié	Normalisé	Publié	Normalisé	Publié	Normalisé							
Résidentiel et agricole	62 507	62 693	59 534	62 177	62 748	63 873						
Commercial et institutionnel	34 127	34 381	33 865	34 710	33 569	33 928						
Industriel PME	8 638	8 675	8 611	8 682	9 411	9 441						
Industriel Grandes entreprises	54 675	54 675	59 828	59 828	58 210	58 210						
Autres	5 176	5 194	5 102	5 240	5 282	5 341						
<b>Total Distributeur</b>	<b>165 124</b>	<b>165 619</b>	<b>166 940</b>	<b>170 637</b>	<b>169 221</b>	<b>170 793</b>						

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 3**

**Référence :** HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0013, HQD-2, Document 2, page 7 (tableau 2, ligne divers manufacturiers).

**Demandes :**

**a)** La rubrique «divers manufacturiers» montre la plus importante croissance prévue en 2013, soit 250 GWh sur une croissance totale du tarif L de 438 GWh, c'est une proportion de 57%. Veuillez lister les secteurs spécifiques qui entraînent cette hausse.

**Réponse :**

**La croissance de 250 GWh au secteur divers manufacturiers du tarif L s'explique essentiellement par un transfert de clients, découlant de la réforme des tarifs généraux, qui ajoute 180 GWh aux ventes à ce secteur. La croissance restante de 70 GWh est attribuable à la croissance économique.**

**b)** Quelle serait la part de cette hausse qui est attribuable aux transferts de clients découlant de la réforme des tarifs généraux ?

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 1.3 a).**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 4**

**Référence :** HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0013, HQD-2, Document 2, page 12, lignes 10 à 14 :

*Selon la SCHL, « Les effets de la lente expansion économique seront annulés par les conditions d'emprunt toujours avantageuses et par la conjoncture démographique, qui favoriseront la construction résidentielle en 2012 et 2013 ». Ainsi, la SCHL prévoit un total de 44 300 unités de logement mises en chantier au Québec en 2012 et de 45 100 unités en 2013.*

**Demande :**

a) Peut-on conclure du paragraphe cité que le Distributeur se fera dorénavant sur la prévision des mises en chantier produite par la SCHL?

**Réponse :**

**Le Distributeur a considéré la prévision des mises en chantier de la SCHL pour le présent dossier tarifaire et continuera à la considérer dans l'évaluation du contexte économique de la demande d'électricité.**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1.5***

**Référence :** HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0013, HQD-2, Document 2, page 13, tableau 5.

**Demande :**

a) Dans le tableau sur les prévisions économiques, le Distributeur a remplacé la variable croissance du revenu personnel disponible par la rubrique croissance du revenu du travail. Veuillez expliquer ce qui vous a amené à faire ce changement. Est-ce que cette nouvelle variable est mieux corrélée avec la consommation d'électricité?

**Réponse :**

**Le Distributeur a retenu le revenu du travail dans son processus de prévision des ventes. Comme il l'a expliqué en réponse à la question 1.1 de la FCEI à la pièce HQD-13, document 7, le choix des variables est basé sur leur pertinence et leur importance dans l'explication de l'évolution des ventes. De plus, ce choix est continuellement réévalué en fonction de ces mêmes critères.**



**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 6**

**Référence :** HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0013, HQD-2, Document 2, page 14, rubrique croissance du PIB manufacturier.

**Demande :**

a) Veuillez expliquer votre prévision de -0,9 % en 2013 de la croissance du PIB manufacturier alors que les autres prévisionnistes prévoient plus de 2% voire près de 4%.

**Réponse :**

**Le secteur manufacturier québécois, composé à plus de 90 % de petites et moyennes entreprises, demeure fragile depuis la récession économique de 2009 où le PIB manufacturier a enregistré une décroissance de -8,8 %. Malgré une reprise en 2010 (+1,7 %), la croissance du PIB manufacturier a été nulle (0 %) en 2011 (voir le tableau R-5.3 à la pièce HQD-13, document 1). L'incertitude économique aux États-Unis et en Europe, principaux partenaires commerciaux des manufacturiers du Québec, la vigueur du dollar canadien ainsi que la baisse de la production des biens non-durables ont amené le Distributeur à prévoir, au moment de la réalisation du dossier tarifaire, une légère contraction du PIB manufacturier de l'ordre de 0,9 % pour 2013.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 7**

**Référence :** HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0013, HQD-2, Document 2, page 14, croissance l'emploi au Québec.

**Demande :**

a) Veuillez expliquer votre prévision de 2,1% en 2013 de la croissance de l'emploi au Québec alors que les autres prévisionnistes prévoient moins de 1,5% voire moins de 1%.

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 5.2 de la Régie, à la pièce HQD-13, document 1.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 8**

**Références :**

- i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0013, HQD-2, Document 2, absence de prévisions des prix des combustibles.
- ii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3776-2011, Pièce B-0012, HQD-2, Document 2, page 20 (tableau 7).

**Demande :**

- a) Au dossier R-3776-2011, il y avait un tableau intitulé présentation et comparaison de la prévision du prix des combustibles. Pourquoi ce tableau est-il abandonné au présent dossier?

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 5.5 de la Régie, à la pièce HQD-13, document 1.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 9**

**Références :**

- i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0013, HQD-2, Document 2, page 15, lignes 1 à 3 :  
*L'impact cumulé des programmes d'économie d'énergie lancés sur les marchés résidentiel, commercial, institutionnel et industriel est de 6 782 GWh en 2012 et de 7 460 GWh en 2013.*
- ii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, État d'avancement 2011 du Plan d'approvisionnement 2011-2020, page 12, Tableau 2.1.4-1.

**Demande :**

- a) Dans l'État d'avancement du Plan 2011, l'impact des économies d'énergie sur la prévision des ventes est de 10,2TWh en 2012 et de 11,9TWh en 2013. Comment conciliez-vous ces économies d'énergie avec celles du présent dossier (6,782TWh en 2012 et 7,460TWh en 2013)?

**Réponse :**

**Le Distributeur présente dans l'état d'avancement 2011 diverses mesures d'économie d'énergie qui sont décrites dans le Plan**

d'approvisionnement 2011-2020, soit au dossier R-3748-2010 à la pièce HQD-1, document 2, pages 66 à 70. Ces mesures sont les économies d'énergie tendancielle, les économies d'énergie déjà mises en œuvre et les économies d'énergie en déploiement. Seules les économies d'énergie en déploiement sont présentées dans le dossier tarifaire.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 10**

**Références :**

- i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0013, HQD-2, Document 2, page 15, lignes 1 à 3 :

*L'impact cumulé des programmes d'économie d'énergie lancés sur les marchés résidentiel, commercial, institutionnel et industriel est de 6 782 GWh en 2012 et de 7 460 GWh en 2013.*

- ii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0013, HQD-2, Document 2, page 15, note 3 :

*Inclut la contribution estimée des programmes et activités sous la responsabilité du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.*

- iii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, HQD-08, Document 8, page 37, Tableau A-3: impacts énergétiques (GWh implantés et cumulés).

**Demande :**

- a) De la référence iii du PGEÉ du Distributeur, les économies cumulées et implantées sont de 6322 GWh en 2012 et de 6783 GWh en 2013. Peut-on déduire que la contribution du MRNF est la différence entre le PGEÉ du distributeur et les économies citées dans la référence i soit 460GWh en 2012 et 677GWh en 2013?

**Réponse :**

**La contribution des programmes du Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIÉ) correspond effectivement à la différence des économies d'énergie cumulées de la référence (i) et des économies d'énergie cumulées du PGEÉ présentées à la référence (iii). La contribution des programmes du BEIÉ sont de 460 GWh en 2012 et 675 GWh en 2013 puisque les économies d'énergie cumulées du PGEÉ pour 2013 sont de 6 785 GWh tel que présentées à la référence (iii).**

**B Le Plan Global en efficacité énergétique (B-0042, HQD-8, doc. 8)**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 11**

**Références :**

- i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, HQD-8, Document 8.
- ii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3776-2011, Pièce B-0044, HQD-8, Document 8, page 6, lignes 5 à 8 :

*Le Distributeur présente, dans la section 2, un bilan des résultats du PGEÉ depuis 2003 et, dans la section 3, les efforts à déployer pour l'atteinte de la cible de 8 TWh prévue au PGEÉ, soit sa contribution estimée à la cible de 11 TWh pour l'horizon 2015 fixée par le gouvernement du Québec.*

**Demande :**

- a) Dans le Dossier R-3776-2011, le Distributeur faisait spécifiquement référence aux cibles gouvernementales d'économies d'énergie pour 2015 (référence ii). Comment expliquez-vous qu'il n'en soit pas fait mention au présent dossier?

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 53.2 de la Régie à la pièce HQD-13, document 1.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 12**

**Référence :** HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, HQD-8, Document 8; page 8, lignes 11 à 13 :

*Minuterries de piscine et Toiles solaires : moins bonne performance que prévu en raison d'un plus faible taux de participation et du fait que le volet Pompes à deux vitesses n'ait pas été lancé.*

**Demande :**

- a) Veuillez élaborer sur les raisons qui ont retardé le lancement des pompes à deux vitesses.

**Réponse :**

**Le retard est notamment lié à des enjeux techniques, dont l'évaluation des gains unitaires considérant la multitude de configurations de piscines et d'installations possibles.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 13**

**Références :**

- i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, HQD-8, Document 8; page 8, lignes 16 et 17 :

*Récupération de réfrigérateurs et congélateurs énergivores (Récup-frigo) :  
baisse des volumes en raison d'un plus faible taux de participation.*

- ii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3740-2010, Pièce B1, HQD-8, Document 8, page 23, lignes 20 à 22 :

*Enfin, le Distributeur modifie certaines modalités du programme. L'aide financière par appareil récupéré sera réduite de 60 \$ à 30 \$ et, pour être admissibles, les réfrigérateurs et congélateurs devront avoir été fabriqués avant 1996.*

**Demande :**

- a) Selon le Distributeur, jusqu'à quel point la baisse du niveau de participation dans la récupération des réfrigérateurs et congélateurs énergivores peut-elle s'expliquer par la baisse de la contribution financière mentionnée en référence ii)?

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 17-f de l'ACEF de l'Outaouais à la pièce HQD-13, document 2.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 14**

**Références :**

- i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, HQD-8, Document 8; page 8, tableau 2.1, ligne Marché Affaires Industriel.
- ii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, HQD-8, Document 8, page 38, tableau A-4, ligne Sous-total secteur industriel.
- iii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, HQD-8, Document 8, page 9, lignes 10 à 12 :

*Impact énergétique et investissement inférieurs au niveau prévu principalement attribuables aux délais de mise en œuvre des volets Modernisation du programme.*

**Demande :**

- a) L'explication donnée en référence iii, à l'effet que les économies de 141 GWh au lieu des 224 GWh attendus (référence i) ne sont dues qu'à un retard de la mise en œuvre d'un programme du Distributeur exige de plus amples explications puisque la prévision pour 2013 des économies du sous-secteur industriel n'est que de 148 GWh (référence ii). Veuillez élaborer.

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 54.3 de la Régie à la pièce HQD-13, document 1.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 15**

**Références :**

- i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, HQD-8, Document 8; page 19, lignes 5 à 7 :

*Quant aux pompes à chaleur pour climat froid, le plan de mesurage en laboratoire et en conditions réelles d'opération se poursuivra en 2013 afin de valider la performance énergétique et technique de ces équipements.*

- ii) RÉGIE DE L'ÉNERGIE, Dossier R-3740-2010, Décision D-2011-028, page 107, paragraphe 435 :

*Le Distributeur évalue présentement la disponibilité d'appareils fiables et performants, ainsi que la mise sur pied d'un service après-vente pour le programme Pompes à chaleur efficaces et pompes à chaleur pour climat froid180. Étant donné que les objectifs sont établis à partir d'évaluations préliminaires, et pour éviter des problèmes liés à une technologie inadéquate, la Régie demande au Distributeur de procéder d'abord à un projet-pilote avant de lancer ce programme.*

**Demande :**

**a)** Veuillez élaborer sur les difficultés de mise en service opérationnelle (référence i) des pompes à chaleur pour climat froid qui retardent la mise en place du projet pilote demandé par la Régie (référence ii).

**Réponse :**

**Le projet pilote pour les pompes à chaleur à climat froid se poursuit tel qu'il a été prévu. Voir la section 5.1.6 de la pièce HQD-8, document 8 du dossier R-3776-2011.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 16**

**Référence :** HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, HQD-8, Document 8; page 21, lignes 17 et 18 :

*Réfrigération commerciale : Quant au volet Denrées non périssables, il ne sera plus offert à la suite du retrait du partenaire commercial.*

**Demande :**

**a)** Veuillez élaborer sur les raisons du retrait du partenaire commercial visé par le volet Denrées non périssables.

**Réponse :**

**Le partenaire commercial s'est retiré pour des raisons de contraintes budgétaires.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 17**

**Référence :** HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, HQD-8, Document 8; page 8, tableau 2.1, ligne Innovations technologiques et commerciales

**Demande :**

a) Veuillez expliquer qu'alors que le budget alloué aux innovations technologiques et commerciales sera complètement dépensé en 2012, seulement 1 GWh d'économies d'énergie sur les 6 GWh prévus sera réalisé.

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 54.1 de la Régie à la pièce HQD-13 document 1.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 18**

**Références :**

i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3740-2010, Pièce B-1, page 8, tableau 2.2, ligne tronc commun, montant anticipé pour 2009 : 23 M\$.

ii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3776-2011, Pièce B-0044, page 9, tableau 2.3, ligne tronc commun, montant anticipé pour 2010 : 19 M\$.

iii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, HQD-8, Document 8; page 8, tableau 2.1, ligne tronc commun, montant anticipé pour 2012 : 14 M\$.

iv) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, HQD-8, Document 8; page 35, tableau A-1, ligne tronc commun, montant demandé pour 2013 : 12 M\$.

**Demande :**

a) Les références citées montrent une décroissance assez rapide des sommes allouées au tronc commun : en 2013 le montant est de l'ordre de 50% du montant qui était anticipé pour 2009. Y-a-t-il lieu de s'inquiéter pour l'avenir du PGEÉ?

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 55.2 de la Régie à la pièce HQD-13, document 1.**



**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 19**

**Références :**

i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, page 37, tableau A-3: impacts énergétiques (GWh implantés et cumulés) :

Programmes et activités d'HQD	GWH		Implantés 2013
	2012A <sup>2</sup>	2013	
<b>Marché résidentiel</b>			
Diagnostic résidentiel	369	383	14
Mieux consommer-Résidentiel	1885	1907	22

ii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0042, page 38, tableau A-4: impacts énergétiques (GWh implantés)

Programmes et activités d'HQD	GWH	
	2012A <sup>2</sup>	2013
<b>Marché résidentiel</b>		
Diagnostic résidentiel	45	27
Mieux consommer-Résidentiel	171	99

**Demande :**

a) Veuillez expliquer l'écart entre les économies qui semblent implantées selon la référence i du tableau A-3 et celles qui apparaissent au tableau A-4 pour les programmes Diagnostic résidentiel et Mieux consommer Résidentiels du marché résidentiel. Quelles sont les bonnes économies? Il n'y a pas d'écarts significatifs entre ces deux tableaux pour les économies implantées des autres programmes du PGEÉ.

**Réponse :**

**Les économies d'énergie présentées dans les deux tableaux sont exactes. Les différences sont attribuables au fait que :**

- **Les GWh ajoutés (tableau A-4) sont les économies d'énergie électrique ajoutées au cours d'une année donnée (nettes des effets de distorsion). Ces économies d'énergie représentent les efforts annuels du Distributeur pour ses activités et programmes d'efficacité énergétique.**

- Le tableau A-3 présente l'impact des économies d'énergie électrique implantées et cumulées depuis le début de chacun des programmes sur la demande d'électricité.

**C Les réseaux autonomes (B-0013, HQD-2, Doc. 2 et B-0016, HQD-2, document 4 ET B-0039, HQD-8, Doc. 5)**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 20**

**Références :**

- i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0013, HQD-2, Document 2, tableau 1 page 5.
- ii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0039, HQD-8, document 5, Page 18.
- ii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION Dossier R-3748-2010 pièce B-007 HQD-2, Document 2 Révisée (2011-01-19), Annexe 7 PRÉVISION DES BESOINS PAR TERRITOIRES ET PAR RÉSEAUX.

**Préambule :**

Dans le dossier R-3814-2012 Pièce B-0039, HQD-8, document 5, Page 18, le distributeur annonce la construction de 3 centrales au Nunavik :

*Afin de répondre à la croissance de la demande à Tasiusaq, à Kuujjuaq et aux Îles-de-la-Madeleine, le Distributeur prévoit procéder à un ajout de puissance aux centrales alimentant ces réseaux autonomes.*

*Construction de la centrale thermique de Puvirnituk  
Le Distributeur envisage actuellement la possibilité de construire une nouvelle centrale permettant l'intégration d'un éventuel projet éolien, considérant que la centrale alimentant en électricité le village de Puvirnituk est en fin de vie utile.*

**Demandes :**

- a) Veuillez déposer la prévision des besoins 2013-2023 pour ces réseaux comme elle apparaît à l'annexe 7 du Dossier R-3748-2010 Plan d'approvisionnement 2010-2020 B-007 HQD-2, Document 2 Révisée : 2011-01-19 Annexe 7

**Réponse :**

**La demande dépasse le cadre du présent dossier. Elle sera traitée dans le cadre du prochain plan d'approvisionnement.**

b) La nouvelle centrale de Kuujuaq a été mise en service en 2011. Veuillez préciser la nature des nouveaux travaux prévus.

**Réponse :**

**Il est nécessaire d'en augmenter la puissance. Toutefois, la nature des travaux n'est pas encore précisée.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 21**

**Références :**

i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0016, HQD-2, document 4, Page 10 de 16, TABLEAU 2.3 RÉSULTATS CÔUTS ÉVITÉS PAR RÉSEAUX.

ii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3748-2010 Pièce B-0007 HQD-2, Document 2 Annexe 9, page 75

**Demande :**

a) Veuillez fournir pour chacun de ces réseaux le prix du carburant qui a servi à établir le coût évité en énergie.

**Réponse :**

**Le Distributeur ne peut fournir le prix du carburant de chacun des réseaux puisqu'il s'agit d'une information confidentielle.**

b) Est-ce que le rendement des moteurs et le facteur d'utilisation sont les mêmes que ceux apparaissant au tableau A-9.1 Annexe 9 du dossier du dernier plan d'approvisionnement R-3748-2010 pièce B-0007 HQD-2, Document 2 page 75?

**Réponse :**

**Non, ces données ont été actualisées dans le cadre du plus récent exercice de planification du programme d'équipements du Distributeur.**

c) Si non, veuillez fournir un nouveau tableau.

Réponse :

**TABLEAU R-1.21-C**

	Facteur d'utilisation	Rendement (kWh/litre) 2011
<b>Îles-de-la-Madeleine</b>		
<i>Cap-aux-Meules</i>	55%	4,71
<b>Basse Côte-Nord</b>		
<i>Anticosti (Port Meunier)</i>	48%	3,57
<i>La Romaine</i>	46%	3,78
<b>Haute-Mauricie</b>		
<i>Clova</i>	42%	3,00
<i>Opitciwan</i>	45%	3,45
<b>Nunavik</b>		
<i>Akulivik</i>	57%	3,50
<i>Aupaluk</i>	51%	3,60
<i>Inukjuak</i>	61%	3,80
<i>Ivujivik</i>	56%	3,19
<i>Kangiqsualujuaq</i>	58%	3,44
<i>Kangiqsujuaq</i>	60%	3,43
<i>Kangirsuk</i>	54%	3,51
<i>Kuujuuaq</i>	62%	3,67
<i>Kuujuuarapik</i>	65%	3,60
<i>Puvimituk</i>	64%	3,74
<i>Quaqtaq</i>	59%	3,40
<i>Salluit</i>	60%	3,72
<i>Tasiujaq</i>	56%	3,31
<i>Umiujaq</i>	57%	3,51
<i>Schefferville</i>	54%	n/a

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 22**

**Références :**

- i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, État d'avancement du Plan d'approvisionnement 2010-2020 Page 26.
- ii) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012 Pièce B-0039 HQD-8 Document 5, DEMANDE D'AUTORISATION DES INVESTISSEMENTS 2013

**Préambule :**

Dans l'état d'avancement du plan d'approvisionnement 2010-2020 en page 26 on trouve la citation suivante :

*L'augmentation de puissance prévue à Kuujjuarapik est également reportée. La baisse de la prévision de charge dans cette communauté permet de retarder cette augmentation de puissance.*

Par contre dans la demande d'autorisation des investissements 2013 du dossier R-3814-2012 on ne trouve aucune information sur les investissements à Kuujjuarapik alors que les investissements dans les autres villages sont mentionnés.

**Demandes :**

- a) Veuillez déposer cet état d'avancement du dernier plan d'approvisionnement au présent dossier.

**Réponse :**

**Le prochain état d'avancement sera déposé tel que prévu avant le 1<sup>er</sup> novembre 2012.**

**Le Distributeur tient toutefois à préciser que les investissements prévus à Kuujjuarapik sont inclus aux investissements de moins de 10 M\$.**

- b) Veuillez fournir la prévision de charge 2013-2023 pour cette communauté de Kuujjuarapik

**Réponse :**

**La demande dépasse le cadre du présent dossier. Elle sera traitée dans le cadre du prochain plan d'approvisionnement.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 23**

**Références :**

i) HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3748-2010 Plan d'approvisionnement 2011-2020, HQD-2, Document 2 (Révisé 2011-01-19), Annexe 9 page 75, Tableau A-9.1 : CARACTÉRISTIQUES DES ÉQUIPEMENTS PAR CENTRALE — 2009

**Préambule :**

Dans ce tableau on voit que l'âge moyen en heures des diesel Inukjuak est de 51144 heures, que l'âge moyen des diesel du Kuujjuaq est de 65454 heures et que l'âge moyen des diesel de Kuujjuarapik est de 78991 heures. Les deux premières centrales ont fait l'objet de projets de reconstruction complète basé sur la désuétude de la centrale et de la désuétude des moteurs diesel.

**Demandes :**

a) Selon le Distributeur quelle est la durée de vie maximale d'un moteur diesel?

**Réponse :**

**La demande dépasse le cadre du présent dossier. Elle sera traitée dans le cadre du prochain plan d'approvisionnement.**

b) Quel sera l'âge moyen des moteurs diesel de Kuujjuarapik en 2013?

**Réponse :**

**La demande dépasse le cadre du présent dossier. Elle sera traitée dans le cadre du prochain plan d'approvisionnement.**

c) Quels sont les moyens qu'entend prendre le Distributeur pour assurer la fiabilité de la centrale actuelle?

**Réponse :**

**La demande dépasse le cadre du présent dossier. Elle sera traitée dans le cadre du prochain plan d'approvisionnement.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 24**

**Référence :** HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0039, HQD-8 Document 5 : DEMANDE D'AUTORISATION DES INVESTISSEMENTS 2013 Page 14 :

*Raccordement du village de La Romaine  
Le Distributeur tient à souligner que cette décision n'engendre aucun impact tarifaire dans le présent dossier et, qu'en attendant une nouvelle solution, il prend les mesures nécessaires (**notre souligné**) afin d'assurer la fiabilité et la robustesse de l'actuelle centrale de production électrique.*

**Demande :**

a) Quelles sont les mesures nécessaires que le Distributeur prend actuellement pour assurer la fiabilité et la robustesse de l'actuelle centrale de production électrique?

**Réponse :**

**Le Distributeur prévoit le remplacement du moteur #1 par un moteur plus récent récupéré de la centrale de Kuujuaq. Il continue la maintenance et le remplacement de certains équipements désuets. Il prévoit également la mise à niveau de son système d'alimentation en carburant et une réfection majeure du poste de la centrale.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1. 25**

**Demande :**

a) Veuillez déposer une prévision des charges 2013-2023 pour le réseau de Schefferville selon un scénario faible, selon un scénario moyen et selon un scénario fort.

**Réponse :**

**La demande dépasse le cadre du présent dossier. Elle sera traitée dans le cadre du prochain plan d'approvisionnement.**